

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 113 (1977)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6

Montreux, le 11 février 1977

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172 et bulletin corporatif



Photo
André Erbeau

Sommaire

COMITÉ CENTRAL

Séminaire de Chexbres	114
Conférence de presse	115
IRDP	115
Chronique du groupe de réflexion	116
Comité central	116

VAUD

Journaux d'enfants	118
Orientation nouvelle	118
Musique et handicapés	118
AVEPS	118

GENÈVE

Après six rencontres	119
----------------------	-----

NEUCHÂTEL

Commission EP	120
Pléthore ?	120
District de Neuchâtel	120

JURA

Nouveau président SPJ	121
J'ai retenu de mes lectures	121
Séminaire UNESCO	122
Centre de perfectionnement	123
Le système	123
Ecole normale	123
Tribune libre	124

FRIBOURG

Après le vote des 40 heures	124
-----------------------------	-----

VALAIS

Rapport d'activité	126
--------------------	-----

DIVERS

Cinéma	126
--------	-----

Comité central

SPR - JEUNESSE ET ÉCONOMIE : DEUX DATES A RETENIR

XVII^e SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE CHEXBRES —
13 ET 14 MAI 1977

ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

Pour aborder ce sujet particulièrement actuel, la Société « Jeunesse et Economie » s'est d'ores et déjà assuré la collaboration des personnalités suivantes :

— **L'ENSEIGNANT FACE AU PROBLÈME DE L'ENVIRONNEMENT**, le point de vue de M. Denis PERRENOUD, enseignant à Genève.

— **LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN SUISSE**, sujet introduit par le Dr Rodolfo PEDROLI, directeur de l'Office fédéral de la protection de l'environnement.

— **ÉCONOMIE - ÉCOLOGIE : LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT**, « Helvetia Nostra » sujet traité par un membre du comité, éventuellement par M. Franz WEBER, journaliste, s'il peut se libérer.

— **TECHNOLOGIE DESTRUCTRICE OU TECHNOLOGIE ADAPTÉE A L'ENVIRONNEMENT**, par le Professeur Yves MAYSTRE, Institut du Génie de l'Environnement de l'EPFL.

— **ÉCOLOGIE : DES VALEURS A DÉFENDRE**, sujet présenté par M. Robert HAINARD, naturaliste, Genève.

— **INDUSTRIE CHIMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**, par M. Hans GYSIN, Dr phil. chimiste, responsable du Service de protection de l'environnement chez Ciba-Geigy, Bâle.

— **HUMANISME ET ENVIRONNEMENT**, thème abordé par M. Jérôme DESHUSSES, journaliste, Carouge.

— **ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, POINT DE VUE D'UN INGÉNIEUR ET D'UN DÉPUTÉ**, par M. Olivier BARDE, Carouge.

Inscriptions

Elles doivent être faites au moyen du bulletin ci-dessous et envoyées à votre président de section jusqu'au **15 mars 1977**.

Les demandes de congé sont de la responsabilité des sections cantonales.

BULLETIN

Nom : Prénom :

Adresse complète :

souhaite participer au XVII^e Séminaire de Chexbres.

Date : Signature :

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ S.A.**, 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

Volonté réaffirmée de coordination

Vendredi 28 janvier dernier, la Conférence romande et tessinoise des chefs de Départements de l'instruction publique conviait la presse à une conférence ayant le double but de confirmer la volonté de coordination scolaire et de présenter le nouveau secrétaire, M. Robert Gerbex.

La coordination scolaire

Le président de la conférence, M. Raymond Junod, tient à rappeler tout d'abord les principales étapes de la coordination :

- 1968 : démarrage de CIRCE I ;
- 1969 : engagement d'un secrétaire à la coordination ;
- 1970 : création de l'IRDP et engagement de son directeur ;
- 1972 : dépôt des programmes primaires des quatre premières années.

Depuis 1967, différents organes assurent progressivement la gestion générale de cet effort budgété à l'heure actuelle à plus d'un million et demi par année sans tenir compte de la coordination universitaire.

Et l'avenir ?

Les difficultés actuelles ont pu faire douter certains de l'avenir de la coordination (impact des structures différentes sur CIRCE II, démarrage lent de CIRCE III, récession, etc.). En réalité, il n'en est rien ; les mesures prises récemment par la conférence suffisent à démontrer le contraire :

- succession rapide de M. Cavadini par la nomination de M. Robert Gerbex ;
- préparation de la succession de M. Roller, directeur de l'IRDP, qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire ;
- confirmation du budget général de la coordination.

M. Junod terminera son exposé par les termes suivants :

En dépit des différences qui doivent être respectées, des caractères et de l'esprit de chacun des cantons romands, la coordination des écoles de ces cantons romands, l'existence, le maintien, l'efficacité de l'appareil de cette coordination, sont pour notre minorité linguistique et culturelle nécessaires : c'est une condition essentielle du maintien de notre entité et de notre diversité face au risque d'une centralisation suisse, dans laquelle les caractères propres de notre région auraient tout à perdre.

Lucidement conscients de tout ce complexe d'éléments, et particulièrement du dernier, les chefs de départements, par la voix de leur président, tiennent à affirmer que, malgré certaines circonstances contraires, leur volonté de coordination

des écoles des cantons romands demeure inentamée.

Quelques flashes

Divers collaborateurs apportèrent à l'assemblée un aperçu de l'activité des différents secteurs de la coordination.

CIRCE

M. Nussbaum, président des diverses commissions CIRCE I et II, fera le point de la situation. Il relèvera notamment qu'au-delà des bénéfices acquis dans les domaines des programmes, des moyens voire des structures, ce sont surtout les efforts de concertation, de rénovation et d'innovation pédagogiques qu'il faut saluer.

LANGUE II

M. J.-B. Lang, coordinateur langue II, adressera un véritable plaidoyer pour l'enseignement de l'allemand précoce dans les écoles primaires de Suisse romande. Les éléments dominants en sont les suivants :

- création d'une méthode romande ;
- accent sur la compétence de communication ;
- prise en compte que les trois quarts de la population suisse parle l'allemand ;
- réévaluation de l'ensemble de l'enseignement de l'allemand au travers de toute la scolarité obligatoire ou non.

IRDP

Le président du Conseil de direction de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques, M. F. Jeanerret, retracera brièvement l'historique de la création de cet organe. Il saluera la disponibilité et le sens de l'équilibre de son directeur.

Quant à M. Roller, il présentera son institut en le décrivant à la fois comme une manufacture (moyens d'enseignement, bibliothèque et moyens audiovisuels), un service de renseignements (documentation) et une tour de contrôle (recherche, évaluation, investigation).

RADIO ET TÉLÉVISION SCOLAIRE

M. Denis Gigon tracera un historique des différentes tentatives menées dans ce vaste domaine. Il fera également le point sur la situation actuelle et décrira brièvement les différents organes qui travaillent à la remise en œuvre des émissions tant en télévision qu'en radio.

SALON DE L'ENFANCE

Du 18 au 29 mai 1977 se tiendra à Lausanne le premier Salon suisse de l'enfance. En plus des secteurs commerciaux que l'on peut visiter en pareille circonstance, un pavillon de 1500 m² présentera les diverses activités de l'école sous la responsabilité de la Conférence des chefs de départements. M. Gerbex indique quelques-uns des thèmes traités : école enfantine, mathématique, activités créatrices, allemand, radio et télévision scolaires, approche de la presse à l'école, etc.

Discussion

Relevons que les questions posées avaient trait à l'allemand, aux différents sigles caractérisant la coordination, à la continuité des réformes dans le domaine des écoles professionnelles, à la coordination de la formation.

Ce fut aussi l'occasion pour le président SPR, Jean-Jacques Maspéro, de rappeler quelques points essentiels :

- la coordination concrétise une idée SPR ;
- elle est source d'enrichissement ;
- elle ne fait que commencer ;
- elle procède d'une idée maîtresse : l'enfant. FB.

IRDP – Collaborateur scientifique

Secteur enseignement de la mathématique

L'un des deux postes de collaborateur scientifique chargé de l'évaluation, en Suisse romande, du nouvel enseignement de la mathématique est à pourvoir pour l'été 1977.

La personne cherchée, qui pourrait être un enseignant détaché par son Département de l'instruction publique pour trois ans environ, devrait avoir une bonne formation dans le domaine de la mathématique comme dans celui de la psychopédagogie de son enseignement. Elle devrait aussi pouvoir témoigner d'une activité pratique dans cette discipline et d'un intérêt pour les nouveaux programmes de mathématique.

Prière d'adresser les offres de collaboration à M. S. Roller, directeur de l'IRDP, faubourg de l'Hôpital 43, 2000 Neuchâtel, munies d'un curriculum vitae, jusqu'au **31 mars 1977**.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à la même adresse. Tél. (038) 24 41 91.

Le syndicat

Intéressantes, les conclusions de la commission SPR chargée d'étudier une possibilité de syndicalisation. Intéressants, surtout, les résultats de la consultation des enseignants romands. Nous ne pouvons ici que rendre hommage au bon sens de nos collègues qui, à une majorité très claire, se prononcent pour l'unique solution à nos yeux valable : le syndicat autonome — ou indépendant, comme l'appelle la commission. Cette position très nette du corps enseignant romand (sur 2600 voix, SPR ou non SPR, 1700 (65 %) estiment souhaitable ou acceptable un syndicat indépendant) appelle quelques commentaires.

1. L'adhésion à la puissante USS, panacée pour les uns, exorcisme (eh oui) pour d'autres, est un leurre. Les enseignants, par leurs réponses, ont fait la preuve qu'ils sont conscients de l'originalité profonde de leur profession. Profession, qui honnêtement n'a rien de commun avec celles défendues par l'USS, exception faite, évidemment, du statut de travailleur salarié. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de nous estimer supérieurs (quand bien même nous le sommes par la durée de notre formation) aux autres travailleurs. Il s'agit simplement, lucidement, de comprendre que notre statut de fonctionnaire, notre horaire de travail, nos conditions de travail, nos vacances, notre retraite précoce, notre relativement grande indépendance dans la pratique quotidienne du métier, notre relation hautement spécifique avec un groupe d'enfants, sont irréductibles à un quelconque dénominateur commun avec le « monde du travail ». Une affiliation des enseignants à l'USS serait pour le moins aussi curieuse qu'une demande de la Suisse romande de former le cinquante et unième Etat américain.

2. La SPR, par son adhésion, ajouterait certes un brillant fleuron à la couronne de l'USS, mais celle-ci (c'est peut-être significatif) ne semble pas y tenir outre mesure... On imagine assez mal l'USS opérant une puissante action pour défendre des instituteurs, dont le statut semble (nous disons bien semble) aux yeux de la masse de ses adhérents, bien assez privilégié !

3. La preuve a été faite, ces dix dernières années, que chaque association cantonale, soûplement articulée à la SPR, n'avait dû qu'à elle-même, et à une certaine « osmose » au niveau romand due en partie à la SPR, la satisfaction de beaucoup de revendications, dont l'amélioration très réelle des salaires des enseignants. Point n'a été besoin, pour cela, de se mettre à l'ombre du géant.

4. Ce syndicat, maintenant, il reste à le faire.

Car si, dans un premier temps, le sigle SPR n'a même pas besoin d'être modifié, il faudra bien que quelque chose change pour justifier la nouvelle appellation ! Maintenant que le principe d'un président permanent est accepté, une de ses premières grandes tâches pourrait être de rallier les enseignants secondaires. Ce n'est pas du tout utopique : leur besoin de syndicalisation est au moins aussi grand que le nôtre. Dans l'hypothèse la moins favorable, le ralliement des secondaires doublerait au moins nos effectifs. Dans le meilleur des cas, leur adhésion les triplerait. Or, un syndicat de vingt mille membres...

On s'extasie (à tort) chez nous sur la puissance du SNI et de la FEN. Proportionnellement, nous sommes plus nombreux que nos amis français. C'est la vérité évidente, puisque nos classes sont bien plus légères en élèves.

5. Il y a une opinion trop répandue qui demande à être nuancée : la puissance d'un syndicat (ou d'un groupe de pression quelconque) ne se mesure pas uniquement à l'effectif de ses adhérents. Il faut tenir compte de deux éléments supplémentaires de poids :

— le pourcentage d'adhérents par rapport à l'effectif total de la profession. Là, il faut bien le dire, nous battons tous les records.

— La qualité de l'adhésion. Elle n'est rien d'autre, à la base, que le dynamisme, l'engagement et la discipline des membres, elle fait la force des comités cantonaux, et projette jusqu'au plus haut niveau sa puissance d'impact. Un travail important reste à faire pour dynamiser et discipliner les

Le point en mathématique

Réuni en session les 28 et 29 janvier dernier à Lausanne, le Comité central de la SPR s'est préoccupé en priorité des problèmes posés par le nouvel enseignement de la mathématique. Pour cela, il s'était assuré la collaboration de M. François Jaquet dont la mission principale au sein de l'IRDP est précisément l'évaluation de la nouvelle méthode. Le présent compte rendu ne se veut pas exhaustif et n'a pas la prétention de relater les nombreuses interventions faites à ce propos. Il se contente de signaler les principaux thèmes abordés dans cet entretien.

Orientation des programmes 5-6^{es}

Les programmes élaborés par CIRCE II laissent peu de place à la découverte et à la manipulation pour mettre l'accent sur le formel, la technique du calcul notamment. Certains regrettent cette évolution et y voient la pression des milieux professionnels. En réalité, l'évolution est logique. On constate un décalage du calcul : durant trois à quatre ans on a apporté des outils à l'enfant pour lui permettre une meilleure construction notamment des opérations. Dès lors, il devient nécessaire par la suite de les entraîner. On manipule tout de même mais dans d'autres domaines : géométrie, nombres relatifs, fractions, etc. Sur ce point d'ailleurs, la différence entre l'ancien programme genevois et le programme romand est significative.

Les inquiétudes des milieux préprofessionnels et professionnels

Il serait malhonnête de vouloir nier que certaines inquiétudes se sont manifestées dans ces secteurs. Pour le coordinateur de l'IRDP, ces réactions sont dues à un manque d'information : dès que l'on considère les objectifs et buts définis notamment dans les programmes 5 et 6 on constate que les éléments nécessaires dans ces sections sont enseignés. L'approche en est différente, l'attitude pédagogique aussi mais les buts demeurent. Ce point est l'occasion d'une longue discussion sur la responsabilité des maîtres face aux exigences qui se manifestent après le passage en apprentissage. Il convient en priorité d'éviter tout sectarisme en privilégiant l'épanouissement sans négliger une certaine préparation vers la vie pratique. De toute manière, plusieurs enquêtes tendent à démontrer que l'enseignement traditionnel ne satisfait guère ces milieux alors que des expé-

membres et les sections. De toute évidence, c'est là une seconde grande tâche du président permanent.

6. Enfin, une idée qui nous est chère depuis de nombreuses années : quel dommage que l'on ne se soit jamais soucié de contacter les travailleurs des media. Les gens de la presse et de la radio-télévision, soyons-en bien conscients, font le même métier que nous, enseignants : ils transmettent un message au public. Qu'un maître parle à ses élèves, qu'un journaliste s'adresse à ses concitoyens par la plume, l'image ou le son, l'activité est de même nature. L'école parallèle, comme on a dit, c'est bien ça ! Quelqu'un parle à d'autres personnes.

Vous rendez-vous compte de ce syndicat romand des travailleurs de la formation et de l'information ? Les gars des media, peu nombreux, s'appuient sur notre masse, et nous, nous pouvons compter sur les grands moyens d'expression ! Sachez enfin que la minorité d'entre eux qui, en désespoir de cause, se sont affiliés à l'USS, ne semblent pas en retirer grand avantage...

Il y aurait encore à parler d'une future fédération helvétique des enseignants, qui pourrait regrouper plus de cent mille adhérents. Mais c'est là musique d'avenir, et nous préférons en rester pour l'instant à la Romandie et à son possible syndicat des enseignants primaires et secondaires.

José Jaecklé, du GR.

riences réalisées dans certains cantons avec un enseignement rénové se sont révélées très positives. Remarquons enfin que les programmes de l'OFIAMT, souvent incriminés, sont en fait des programmes-cadres laissant une vaste liberté.

Réforme politique ?

On entend fréquemment qu'il s'agit en fait d'une réforme voulue par la gauche. On entend aussi que cette réforme profite finalement à la droite. Le Comité central tient à prendre ses distances avec de telles analyses.

Répartition horaire

Dans ce domaine, il subsiste indéniablement un problème. La dotation horaire des cantons diffère considérablement, ce qui oblige les cantons à « faible dotation » à renoncer fréquemment à la part « manipulation-découverte » pour se concentrer sur les acquisitions plus formelles.

La source du malentendu

Par manque d'information voire de formation, on a trop souvent tendance à opposer mathématique traditionnelle à mathématique moderne. C'est une aberration quand on sait que l'une continue l'autre et que certains éléments actuellement enseignés sont nés au XIX^e siècle ou encore bien avant. On n'a peut-être pas suffisamment associé au mouvement de réforme les psycho-pédagogues et les didacticiens pour faire comprendre que c'était avant tout la démarche et l'attitude pédagogique qui étaient modifiées. Une certaine précipitation a nui aussi à une bonne formation du corps enseignant.

Le rôle de la SPR

Il est esquissé par les quelques points suivants :

— promouvoir le dialogue, le débat, favoriser l'information ;

— exiger une formation complète et continue ;

— tenter de réduire les écarts horaires ;

— faire ralentir le rythme d'introduction des programmes pour éviter impérieusement la surcharge du corps enseignant.

Conclusions

Ce débat doit rester ouvert. Il doit éviter tout dogmatisme, tout sectarisme et favoriser la recherche de l'équilibre. Ce programme, d'ailleurs comme tous les autres, est expérimental. Il faut dès lors que les constatations faites dans la très sérieuse évaluation conduite par l'IRDP permettent les ajustements nécessaires sans délai.

Autres problèmes

En bref, sachez encore que le Comité central :

— a accueilli le nouveau président SPJ, Marc-Alain Berberat ;

— a arrêté le calendrier et la procédure de nomination du président SPR à plein temps ;

— a fixé les débats en assemblée des délégués sur le rapport Orientation nouvelle à cet automne ;

— a fixé les modalités et le calendrier de la consultation sur le rapport Lang (langue II) : 29 avril pour les sections ;

— a fixé une assemblée des délégués (nomination président) au 4 juin 1977 ;

— a admis le principe de la création d'un groupe de travail voire d'une commission se préoccupant des problèmes de l'école enfantine ;

— a désigné André Rochat comme représentant à FORMACO en remplacement de Jean John élu président de la KOSLO ;

— a pris acte de la parution d'un rapport sur l'intégration scolaire des enfants étrangers ;

— a remercié la SPV de son invitation très large à participer le 18 juin prochain à une journée organisée à la mémoire de Pestalozzi à Yverdon. *FB.*

- Si vous croyez sincèrement que l'Enfant a foncièrement le goût d'apprendre et qu'il n'a besoin que d'être renseigné sur ce qu'il ignore,
- si l'enseignement traditionnel vous pèse, et que vous connaissez déjà les méthodes actives,
- si vous êtes solide et enthousiaste,
- si vous êtes compétent au niveau des « primaires »,
- si vous avez le goût de la découverte, et éventuellement une certaine expérience,

répondez à cette annonce en envoyant votre curriculum vitae détaillé à :

L'ÉCOLE ACTIVE,
39bis, route de Malagnou, 1208 GENÈVE.

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.

Bureau et usine :

Chemin Maillefer, tél. (021) 37 62 21,
1052 Le Mont/Lausanne.



**VAUDOISE
ASSURANCES**

Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie

Journaux d'enfants

LE CRAPAUD A LUNETTES LE CHAT BOTTÉ

Dans une lettre adressée au Comité cantonal de la SPV, par M. Francis Calame, administrateur des journaux d'enfants, j'ai relevé ce passage :

« ... Nous sommes très reconnaissants de la collaboration dévouée du corps enseignant vaudois. Les instituteurs et institutrices sont, nous en sommes très conscients, nos meilleurs collaborateurs ; ce qu'ils pensent des journaux et la façon dont ils les présentent aux enfants sont les plus sûrs éléments de notre succès... »

Je vous rappelle, chers collègues, que ces deux journaux d'enfants, typiquement romands sont édités sans but lucratif et qu'ils méritent bien vos efforts de propagande.

Merci d'y penser !

Hélène Gilliard.

Orientation nouvelle

Nous vous rappelons que la SPR organise une vaste consultation relative à son éventuelle affiliation à une centrale syndicale.

Vos sections vous convoqueront d'ici mi-mars mais, en attendant, lisez et conservez votre « Educateur » N° 2 du 14 janvier 1977.

Répondez tous à l'appel de vos présidentes et présidents de sections ; prenez vos responsabilités ; ne laissez pas toujours aux autres le soin de décider pour vous !

Hélène Gilliard.

Musique et handicapés

Le groupe « Musique et Handicapés », présidé par M. Pierre Joost, professeur de musique, à Chailly-sur-Clarens, organise le :

— **Samedi 24 février 1977, de 13 h. 30 à 18 h.**, à la Fondation Renée Delafontaine, route de la Clochette, 1052 Le Mont-sur-Lausanne :

sujet : L'OBJET : formulation de stéréotypies - manipulation de l'objet - l'objet partenaire - affrontement du groupe et de l'espace - prendre un objet ou l'arracher ? Le poser ou le lancer ?

L'objet, en contact avec l'homme, peut empêcher la fuite du réel.

— **Samedi 26 mars 1977, de 13 h. 30 à 18 h.**, à la Fondation Renée Delafontaine, route de la Clochette, 1052 Le Mont-sur-Lausanne :

sujet : LE CORPS : les mains - les poings - mimiques - gestes - appel des partenaires - utilisation des « masques ».

— **Samedi 23 avril 1977, de 13 h. 30 à 18 h.**, à la Fondation Renée Delafontaine, route de la Clochette, 1052 Le Mont-sur-Lausanne :

sujet : LE VERBE : bruits de bouche - onomatopées en partant du jeu dramatique - imitation de sons et de cris - invention de mots.

— **Samedi 21 mai 1977, de 13 h. 30 à 18 h.**, à la Fondation Renée Delafontaine, route de la Clochette, 1052 Le Mont-sur-Lausanne :

sujet : DÉVELOPPEMENT AUDITIF : timbre - hauteur - classement - appariement.

Structures sonores : l'animation de ces quatre séances sera faite par des participants aux derniers stages de M^{lle} Azinala, membres de notre groupe.

D'autre part, M^{lle} Azinala animera un week-end les vendredi soir 24 juin, samedi 25 et dimanche 26 juin toute la journée ou lors du Jeûne fédéral en septembre. Des précisions vous seront apportées.

Renseignements et inscriptions :

M. Pierre Joost, Vert-Vallon B, 1816 Chailly, tél. (021) 62 06 37.

H. G.

Coupe AVEPS de ski

Lieu : Le Brassus.

Date : mercredi 23 février 1977.

Epreuves : a) **ski de fond**, circuit facile de 7 à 8 km., ouvert à tous les amateurs et amatrices. Rendez-vous à 13 h. 45, place de la Lande (face à la poste) au Brassus. Départ des concurrents à partir de 14 h. 30 ; b) **slalom** facile, 25-30 portes, à la portée de tous (tes). 1^{er} départ à 17 h. sur la piste éclairée de l'Orient ; c) repas (facultatif) à 19 h.

Titres attribués : a) ski de fond ; b) slalom ; c) combiné.

Participation : tous les enseignants(tes) sont cordialement invités. Cependant les coupes ne seront attribuées qu'à un membre AVEPS.

Inscriptions : jusqu'au mardi 22 février dernier délai, chez Pierre-André Reymond, route Neuve 14, 1347 Le Sentier, tél. (021) 85 64 50.

Les organisateurs :

Rheiner-Reymond.

P.-S. Cette manifestation a dû être renvoyée à cause de la pluie. H. G.

CONGRÈS-SPV
21 mai 1977
Palais de Beaulieu

Rédactrice de la rubrique vaudoise :
M^{me} Hélène GILLIARD, Ecole des Fossés, 1197 Prangins. Tél. (022) 61 59 38.

Le point après les 6 rencontres-débats

Préambule

A la suite notamment de la position prise par la SPG dans le mouvement de la fonction publique, différentes critiques étaient parvenues au comité. Critiques d'ailleurs contradictoires (« allez plus loin » - « allez moins loin ») qui ont décidé le comité à organiser une série de rencontres dans plusieurs écoles du canton. Le but en était de prendre contact directement, dans un cadre plus souple que celui des assemblées générales, en disposant de plus de temps, avec les membres de la SPG. Ce devait être l'occasion pour chacun d'exprimer son opinion sur tel ou tel point précis ou sur la marche générale de notre association.

Six rencontres ont eu lieu au mois de décembre : aux Libellules, à De Haller, Carouge, Meyrin, Lancy-Palettes et à Liotard. Diversement suivies, ces séances ont connu une participation qui est allée croissant, sans jamais atteindre des chiffres records. Dans certains cas, le corps enseignant d'une école avait envoyé un délégué pour le représenter.

Par de nombreuses discussions, toujours intéressantes et variées, le comité a en quelque sorte pris le pouls de notre association. Plusieurs sujets ont été abordés (cités sans ordre de priorité) : CIA - Rôle de la SPG - Assemblées (sujets proposés, déroulement, votes) - Fonction publique - Tractations avec la DEP - Information - Moyens d'action, etc.

Politique générale de la SPG

Les débats ont toujours été très ouverts, leur contenu enrichissant et leurs enseignements précieux. Dans l'ensemble, la ligne d'action de la SPG n'est pas contestée ; l'unité du corps enseignant est réelle, elle est un fait indéniable. Partout on rencontre une volonté marquée de dialogue.

Mais il est évident qu'aux extrémités de l'éventail, s'expriment :

— d'une part le désir de voir la SPG s'engager davantage dans une ligne « dure » ;

— d'autre part la crainte de voir la SPG s'engager trop dans cette même ligne.

Sans faire le détail des problèmes abordés dans chaque réunion, il ressort cependant l'impression générale que la situation s'est éclaircie. C'est souvent sur la forme plus que sur le fond, que des

divergences de vue sont apparues. Pour tous, le moyen d'action de la SPG reste — pour l'instant — la négociation, laquelle peut prendre des formes plus ou moins énergiques. C'est sur le « plus ou moins » qu'il faut s'entendre !

A des degrés divers, les membres de notre association s'accordent à reconnaître que la SPG ne peut rester repliée sur elle-même. Le ferait-elle d'ailleurs que les circonstances actuelles la contraindraient à sortir de son isolement (emploi, conditions de travail, etc.).

La CIA, par exemple, est l'affaire de plusieurs secteurs de la fonction publique ; il est de notre intérêt de participer activement aux travaux de réorganisation des structures et du fonctionnement. L'emploi, le chômage, sont des problèmes qui touchent l'ensemble de la population. Le budget du DIP, au même titre que celui des autres administrations publiques, est voté par le Grand Conseil, c'est-à-dire par des représentants de partis politiques. De ce budget dépend le fonctionnement de l'école genevoise. Il paraît donc indispensable que ces instances connaissent les inquiétudes et les espoirs des enseignants. A noter à ce propos que souvent les partis sont mal informés de la vie scolaire, dont ils reçoivent des échos parfois déformés ou partiels, amplifiés ou édulcorés.

Enfin, et pour prendre un dernier exemple, le remou provoqué par l'obtention de l'horaire de 42 heures pour les fonctionnaires cantonaux montre bien que l'ensemble des salariés est concerné par les problèmes d'emploi, de conditions de travail, de salaires et d'horaires. Les questions ou interventions diverses au sujet des programmes (Ecole romande, math. modernes, éducation physique, allemand), de la pédagogie (méthodes actives) prouvent que nos problèmes débordent le cadre strictement scolaire. Le corporatisme étroit, qui verrait les enseignants primaires rester en-deça du mouvement général, serait incompréhensible et ne pourrait que nuire à leurs propres intérêts. Cela n'empêche pas la SPG de rester très attachée à son indépendance et à son autonomie d'action.

Information

Reste à traiter un point plus pratique, celui de l'information et surtout de la diffusion. Plusieurs collègues émettent le vœu légitime de connaître mieux leur association. Le comité s'est efforcé jusqu'ici de transmettre le plus possible de

renseignements et d'informations, n'ignorant pas, d'ailleurs, que tout nouvel arrivage de « papiers à lire » n'est peut-être pas la meilleure formule. Rappelons tout d'abord que :

— Toutes les commissions SPG sont ouvertes à l'ensemble des membres. Il suffit de s'inscrire, à défaut de prendre contact lors d'une séance (les dates sont régulièrement rappelées dans l'« Educateur », dans les convocations ou lors des assemblées).

— Toutes les remarques sont utiles quant aux sujets abordés en AG. Elles peuvent être transmises soit directement lors de l'assemblée, soit par écrit au préalable, soit encore par téléphone.

— Nos assemblées sont un lieu de discussion et d'échange. Il faut absolument que chacun s'y exprime et ne craigne pas de défendre un point de vue différent ou nouveau.

Quant à la meilleure diffusion de l'information, celle qui doit susciter la discussion dans les bâtiments, le comité examine diverses modalités nouvelles. Des rencontres telles celles de décembre sont fructueuses. La formule a été continuée, sur demande, en janvier. Deux rencontres « pique-nique à midi » ont eu lieu entre quelques membres du comité et le corps enseignant de 2 bâtiments. A qui les suivantes ? D'autres formes de débat sont possibles, le comité y songe ; cependant toutes suggestions sont bienvenues.

Conclusion

Par leur présence et leur esprit constructif, les collègues rencontrés ont apporté la preuve de l'intérêt qu'ils portent à notre association et manifesté leur volonté de voir la SPG demeurer unie et cohérente. Unité ne signifie pas passivité. L'existence de plusieurs courants au sein d'une même association est un signe encourageant de dynamisme et de progrès. La force de la SPG réside en ce que le débat se déroule à l'intérieur et en ce que tous prennent, ou prendront, la peine de s'exprimer.

Et s'il faut terminer sur une image, disons qu'une eau qui jaillit, rafraîchit les têtes et les idées, dépoussière les fenêtres, dilue les masques et renouvelle les énergies. Gardons-nous donc, de la sécheresse qui tarirait nos sources !

Pour le comité :
Liliane Urben.

Rédactrice de la rubrique genevoise :
Liliane URBEN, chemin du Renard 44,
1211 Le Lignon. Tél. (022) 96 30 06.



Commission éducation permanente SPN

C'est parti ! La nouvelle commission EP de notre syndicat, commission encore occasionnelle quant aux statuts, a démarré. L'année EP cantonale s'annonce bien (elle sera suivie — en 1978 — de l'année EP romande) : une première consultation vous est proposée, ceci parallèlement à l'amorce d'une campagne de propagande qui « inondera » bientôt les collègues...

Dès maintenant, et **jusqu'à fin mars**, établissez minutieusement un inventaire de vos besoins personnels — voire d'un groupe de collègues — de perfectionnement (à ne pas confondre avec les recyclages...). Organisez cet inventaire en une liste préférentielle. **Parlez-en** à vos collègues. Prévoyez un lieu (la décentralisation est possible sinon souhaitée, pour éviter les déplacements fastidieux et... coûteux), des dates, nommez la personne que vous souhaiteriez voir diriger le (les) cours, vous avez toute **latitude pour prendre des contacts préalables dans ce sens**. Cadrez le mieux possible les objectifs visés, décrivez succinctement les applications éventuelles que vous envisagez dans vos classes, les extensions possibles **après** le cours, la création d'un groupe de travail vous est offerte pour pousser plus loin l'étude entreprise.

Mais avant tout parlez-en. Vous pouvez dresser une liste de « préinscriptions » afin que la commission EP ainsi que la commission technique des cours de perfectionnement et le directeur du perfectionnement puissent faire un « tri » entrant d'une part dans les limites budgétaires (!) et les limites du cadre général des cours d'autre part.

Envoyez votre documentation à la commission EP (M. Gabriel Ruedin, 2046 Fontaines, ou M. J.-P. Buri, Bachelin 4, 2074 Marin).

Nous pouvons nuancer les cours de perfectionnement qui seront réalisés en 1978. En 1977, le programme est déjà établi définitivement. Les groupes de travail par contre peuvent être créés en tout temps.

Ces groupes de travail, pour devenir opérationnels, doivent posséder une structuration minimale, des buts précis, des objectifs bien définis. Il suffit de vous organiser et de soumettre votre « candi-

dature » à notre collègue F. Bourquin (avec copie — pour information — à la commission EP).

Il ne s'agit pas de la seule possibilité de collaboration qui nous est offerte : nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître vos impressions sur les cours que vous avez récemment suivis. Notre commission pourrait ainsi participer à l'évaluation des cours.

Le perfectionnement des enseignants primaires et préprofessionnels prend un virage. On nous offre, par l'intermédiaire des deux commissions précitées, une participation réelle et concrète. Saisissons cette occasion. Nous prions nos collègues de ne pas faire de distinctions : nous sommes TOUS concernés...

Un membre des commissions EP,
SPN et SPR.

J.-P. Buri.

Pléthore ? Pénurie ?

(Voir N° 30, 8 octobre 1976)

En complément à l'article mentionné ci-dessus, voici quelques précisions concernant la volée 1976/1978 de l'école normale.

Candidats **admis** à l'EN au 7 décembre 1976 :

— du Gymnase de Neuchâtel : 18 filles, 5 garçons ;

— du Gymnase de La Chaux-de-Fonds : 12 filles, 2 garçons ;

— du Gymnase de Fleurier : 2 filles ;

— de l'Ecole de commerce de Neuchâtel : 1 fille, 1 garçon ;

— de l'Ecole supérieure de Neuchâtel : 3 filles ;

— soit au total : 36 filles. 6 garçons.

Les chiffres ci-dessus démontrent clairement que le phénomène de la féminisation du corps enseignant primaire ET préprofessionnel n'est pas encore entré dans une phase... dégressive.

A ce propos, que penser de la boutade du président de la commission scolaire d'un village du bout du lac qui affirmait ne pas pouvoir « traiter » avec UNE maîtresse principale, ceci au grand dam (!) des dames du corps enseignant de cette charmante localité...

J.-P. Buri.

District de Neuchâtel

Assemblée générale... pédagogique

Lundi 17 janvier. De nombreux représentants de divers collèges du district ont répondu à l'invitation qui leur était faite de se réunir pour examiner les « dix points » du rapport établi par une douzaine de collègues des degrés primaires 1 à 5. Il est réconfortant de constater que la situation économique actuelle n'inspire pas seulement une inquiétude... pécuniaire mais provoque aussi un besoin de remise en question de notre condition d'enseignant, un effort de réflexion intense en vue de développer notre esprit critique, la recherche d'un enseignement « réaliste », équitable pour TOUS les élèves, un enseignement excluant, dans la mesure du possible, le bachottage et l'élitarisme.

La lecture d'un article paru dans le « Journal de Payerne » du 14 décembre 1976, intitulé « Ne faites pas la gueule » et rédigé par notre ex-collègue Philippe Bendel devenu citoyen broyard, provoque quelques sourires... gênés, voire jaunâtres : on croirait assister à un récital consacré aux œuvres de Peter Cheney ou de San Antonio. Peut-être ces auteurs figureront-ils dans la table des matières de nos livres de lecture !

Les membres du SAE-SPN, désireux de maintenir la qualité de notre enseignement, d'éviter que nos élèves soient des cobayes victimes d'erreurs consécutives à une réforme fondamentale et trop rapide, souhaitant d'autre part que des changements profonds se réalisent dans les meilleures conditions, nous posons ici quelques principes essentiels que nous estimons impératifs :

1. LE LIBRE CHOIX DES MÉTHODES : quelle que soit la discipline, l'instituteur(trice) ne peut être contraint(e) d'enseigner TELLE notion, à TEL moment et de TELLE manière. Pour chaque branche, **des objectifs minimaux, clairs et précis** devront être indiqués, chacun étant libre quant aux moyens d'atteindre ces derniers.

2. L'ENSEIGNEMENT DOIT ÊTRE PROFITABLE A TOUS : il ne doit pas favoriser une élite au détriment des autres élèves. Toute méthode élitiste doit être rejetée.

3. L'ENSEIGNEMENT DOIT ÊTRE EFFICACE : on ne doit pas maintenir l'enfant dans l'ignorance d'une notion utile s'il est capable de la comprendre et

de l'assimiler, pas plus qu'on ne doit encombrer son esprit de notions inutiles et de termes prétentieux.

4. **L'ORTHOGRAPHE DOIT ÊTRE ENSEIGNÉE** : selon des procédés variés choisis par l'enseignant.

5. **LES NOTIONS GRAMMATICALES DOIVENT ÊTRE UTILES** : applicables dans un texte du niveau de l'enfant et à l'étude d'une langue étrangère.

6. **VOCABULAIRE** : il devrait consolider l'apprentissage des mots usuels, enrichir le langage sans introduction de termes trop abstraits, pédants ou dépassant la faculté de compréhension de l'enfant.

7. **UNE RÉFORME A LA FOIS** : l'enseignant qui se recycle dans une branche et qui doit modifier son enseignement doit pouvoir y consacrer le maximum de son temps. Il ne faut donc pas que, dans d'autres disciplines, il ait à s'adapter à des nouveautés.

8. **CONTRÔLE DES MANUELS** : tout outil de travail nouveau doit être

soumis, pour examen, à une commission formée d'enseignants expérimentés du degré concerné. Cette commission doit avoir droit de veto pour tout manuel estimé inutilisable.

8 bis. Il est souhaitable que pour l'enseignement du français, on ait recours à des manuels étrangers ou d'autres cantons, souvent bien faits et moins coûteux.

9. **POUR ÊTRE UTILISABLE**, un manuel doit répondre aux exigences suivantes :

a) Il doit contenir **assez d'exercices** pour que l'enseignant puisse faire un choix ;

b) les élèves doivent pouvoir faire, **sans explication préalable**, au moins la moitié des exercices ;

c) si le fascicule est utilisé comme cahier, les espaces ou interlignes à remplir doivent être **étudiés** en fonction de l'écriture de l'enfant ;

d) la **numérotation** des pages et des exercices doit être claire et lisible ;

e) sa **typographie** doit être choisie en fonction du niveau de lecture des élèves.

10. **LES ENSEIGNANTS DOIVENT ÊTRE MAINTENUS AU COURANT DES PROGRAMMES** des autres degrés. Comment faire un travail efficace en ignorant ce qui le précède ou le suit ?

Ce texte sera soumis à la commission pédagogique d'une part qui, sans doute, élargira la consultation sur le plan cantonal. Il fera l'objet, d'autre part, d'une proposition de la section de Neuchâtel à l'occasion de la prochaine assemblée générale cantonale. Notre section se réserve la possibilité de retirer cette proposition au cas où le Comité central, informé et documenté par la commission pédagogique, établirait un rapport allant dans le même sens que le nôtre.

J.-P. Buri.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise :
Maurice TISSOT, rue de la Gare,
2205 Montmollin. Tél. (038) 31 40 54.

Jura

Marc-Alain Berberat, nouveau président de la SPJ

En vertu de la rotation établie entre les sections, il appartenait à celle d'Ajoie de proposer un président pour la période 1977-1980. C'est Marc-Alain Berberat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, qui assumera cette tâche. Au cours de sa séance du 20 janvier, le nouveau CC l'a désigné à l'unanimité de sa nouvelle fonction. Il succède à Pierre Ielmi, qui avait présidé la SPJ de 1973 à 1976. Nos félicitations.

Agé de 35 ans, Marc-Alain Berberat obtint son brevet d'instituteur en 1962 à l'Ecole normale de Porrentruy. Il enseigna à l'Ecole primaire d'Epiqueuz, puis de Delémont avant de poursuivre des études à l'Université de Neuchâtel où il obtint une licence ès sciences en physique théorique. Il enseigna ensuite à l'Ecole secondaire de Neuchâtel, puis dans les Ecoles normales de Bienne et de Porrentruy. Il fut appelé à la direction de cette dernière en 1971. Parallèlement, il fréquenta l'Université de Berne en vue de l'obtention de la licence en psychologie-pédagogie et prépare actuellement une thèse de doctorat sur la didactique des mathématiques.

Le nouveau CC sera formé, outre le président, de Priscilla Simon, institutrice, Moutier, vice-présidente ; Paul Simon, secrétaire, Saignelégier ; René Balmer,

instituteur, Courgenay ; Jean-Jacques Farine, instituteur, Cornol ; Michael Wallis, instituteur, Bienne ; Thierry Périnat, instituteur, St-Imier ; Michel Chételat, instituteur, Les Pommerats ; Françoise Doriot, maîtresse ménagère, Delémont ; Michel Huot, maître secondaire, Vicques. Les deux derniers cités faisaient partie de l'ancien comité. Le rédacteur à l'« Educateur » assiste aux séances du CC avec voix consultative.

L'Hôtel Oasis de Moutier restera le lieu de réunion du CC qui s'y retrouvera en principe une fois par mois, le jeudi à 18 h. Les membres ont souhaité un mode de travail collégial afin de favoriser la participation de tous et estiment qu'ils devront renseigner régulièrement les synodes sur l'activité de la SPJ. Les affaires les plus importantes qui devront être traitées par le nouveau CC sont les deux enquêtes SEB « Leçons supplémentaires » et « Formation des enseignants » ; le rapport de la commission des structures scolaires ; le rapport de la commission SPR « Orientation nouvelle » ; le rapport du groupe de travail « Enseignement des premiers secours » ; les relations avec les responsables du Centre de perfectionnement concernant le programme de recyclage et l'introduction du Plan romand.

En accord avec l'ancien, le nouveau

CC a fixé au mercredi 2 mars à 14 h. l'assemblée annuelle du Comité général.
B.

J'AI RETENU DE MES LECTURES...

D'une façon générale, je pense que les difficultés que nous sommes en train de vivre, celles qui constituent le malaise de notre civilisation et sont la source de l'angoisse que nous éprouvons, tournent autour du caractère actuel de l'évolution. Il faut renoncer à la tradition, c'est-à-dire à la sécurité puisée dans la répétition de l'identique, pour aller vers une sécurité beaucoup moins certaine que nous ne pouvons fonder que sur notre effort de mener une vie qui soit bonne sans que nous puissions prévoir la conséquence de nos actes dans un monde en évolution constante. Mais cette évolution étant devenue une condition permanente de notre existence, il semble que ce soit la seule forme de sécurité possible dans notre société technologique contemporaine.

Bruno Bettelheim,
« Le Cœur conscient »,
Ed. Robert Laffont.

L'école et ses incidences socio-économiques : optimisme tempéré !

C'est sous ce thème particulièrement d'actualité que la Commission nationale suisse pour l'UNESCO avait réuni des spécialistes d'Europe et des Etats-Unis, du 13 au 16 décembre 1976, dans le beau village oberlandais de Sigriswil.

Présidé par M. le professeur Girod, de l'Université de Genève, ce séminaire a permis aux économistes, sociologues, psychologues, ainsi qu'aux pédagogues présents de faire le point sur l'extension du système scolaire depuis 1960 et de s'interroger sur ses incidences réelles. La théorie du capital humain qui n'est pas étrangère à cette extension prédisait alors que l'investissement en matière d'éducation allait devenir le facteur prédominant du progrès socio-économique et garantir la diminution des inégalités sociales.

Les exposés et discussions de Sigriswil auront certainement eu pour résultat de tempérer un tel optimisme, notamment chez les pédagogues qui s'étaient habitués à considérer l'institution qu'ils servent comme l'instrument principal du changement social et de l'amélioration du niveau de vie.

Résultats récents en sociologie

Si l'on croit certaines des hypothèses formulées à la suite d'enquêtes sociologiques approfondies et notamment les observations pertinentes du professeur Boudon de la Sorbonne, l'influence du milieu familial et des pressions qu'il exerce sur les adolescents serait un facteur nettement plus important que l'école dans la détermination des choix professionnels et, par conséquent, dans la rigidité sociale. Supposant, à la limite, que l'école parvienne à se rendre maîtresse des inégalités d'ordre intellectuel, on constaterait peu de variations dans l'échelle des statuts socio-économiques. Le professeur Boudon en veut pour preuve le fait que l'amélioration non contestable de l'égalité scolaire qui s'est produite dans le monde occidental, durant ces vingt dernières années, n'a eu que très peu d'effets sur la modification des clivages sociaux. Le changement social ne serait donc que faiblement déterminé par la scolarité.

Le rendement de l'école mesuré par les économistes

De façon plus concrète, les économistes ont tenté de déterminer à quel niveau d'enseignement l'investissement en matière d'éducation conduisait aux plus grands effets socio-économiques. D'après leurs recherches, c'est l'enseignement pri-

maire, dans ses premières années, de même que l'enseignement professionnel et les différentes possibilités de formation complémentaire qui devraient faire l'objet de la plus grande sollicitude des pouvoirs publics. De telles conclusions sont encore plus catégoriques pour les pays en voie de développement où les effets de l'éducation sont immédiatement sensibles, notamment dans l'efficacité des pratiques agricoles.

La nature des inégalités face à l'école

L'apport des psychologues présents et notamment la communication extrêmement intéressante du professeur Ehrlich de l'Université de Poitiers ont permis de mieux comprendre les causes des effets mentionnés ci-dessus, en particulier, le fait que l'école, du moins dans son organisation actuelle ne contribue que faiblement au renforcement de l'égalité sociale. Dans une enquête de grande envergure, ce spécialiste du développement cognitif de l'enfant a analysé les propriétés du langage durant les trois premières années de la scolarité et selon l'origine socio-économique des enfants.

Ses premières observations démontrent de façon très nette que les enfants issus des milieux les plus favorisés se servent d'expressions verbales régies par une logique différente de celle qui est à la base du langage des autres catégories d'enfants. Les enfants des milieux favorisés seraient alors scolairement avantagés par le fait que leur langage serait le plus proche de celui qu'ils entendent à l'école. On comprend alors, dans un système scolaire qui n'entreprend rien au départ pour familiariser tous les enfants à son langage, qu'une bonne partie d'entre eux soient fatalement éliminés des sections scolaires qui offrent la plus grande variété de débouchés professionnels.

Les réformes envisagées actuellement et notamment celles qui visent à accentuer la différenciation de l'enseignement à partir de la 11^e ou 12^e année ne permettront pas de corriger les différences que les premières années de la scolarité n'auront fait qu'entériner. On en vient à se demander si, au contraire, il ne conviendrait pas d'inverser de telles structures en offrant les voies différenciées au début de la scolarité ; voies différenciées dans lesquelles serait pratiqué un enseignement compensatoire qui permettrait au plus grand nombre d'accéder à un tronc commun d'enseignement le plus long possible. Une expérience en cours actuellement en Suisse romande semble confirmer les bénéfices d'une telle option.

Enseignements pour l'école jurassienne

Pour le représentant d'un état en gestation, un séminaire tel que celui auquel nous avons eu la chance de participer est des plus riches en enseignements. Notre première conclusion est qu'un canton qui se veut d'avant-garde et de progrès devra vouer une attention toute particulière à la formation préscolaire et entreprendre sans tarder la revalorisation du statut de l'école primaire. Une telle amélioration de l'école primaire ne saurait se limiter à des modifications d'ordre administratif ; les structures les plus élaborées n'ont, en dernière analyse, d'autre valeur que celle des personnes qui les animent ; dans le cas qui nous préoccupe : le corps enseignant primaire. Plus que jamais, nous sommes persuadés que les qualités affectives ou sociales ne suffisent pas si elles ne sont pas alliées, chez le futur enseignant, à la maîtrise d'un ensemble de mécanismes intellectuels souples et efficaces, nourris d'ailleurs par un solide bagage de connaissances théoriques et pratiques. Notre seconde conclusion, non moins importante, concerne les effets bénéfiques d'une concertation pluridisciplinaire telle que celle que nous avons suivie. Les pédagogues, que l'on accuse souvent, avec raison, de vivre dans un univers fermé, ont d'ailleurs été les premiers à reconnaître ces effets et à proposer la généralisation de tels échanges de vues entre tous ceux que l'école concerne : psychologues, sociologues, économistes, politiciens et, bien entendu, les parents ! De telles rencontres se déroulent déjà dans d'autres pays où, par exemple, les milieux mentionnés ci-dessus sont associés à la définition des objectifs de l'enseignement, ainsi qu'à l'élaboration des plans d'études, quand ce n'est pas à la gestion des établissements scolaires.

Par la composition de sa commission « Ecole », l'Assemblée constituante jurassienne a tenu à démontrer qu'elle entendait, elle aussi, élargir le débat sur l'avenir de l'école jurassienne. Une telle ouverture est indispensable si nous voulons que tombent enfin certaines barrières psychologiques qui isolent trop fréquemment l'école de la vie et qui empêchent toute concertation entre les deux principaux tenants de l'éducation : l'Ecole et la Famille.

M.-A. Berberat,

directeur de l'Ecole normale
d'instituteurs, Porrentruy.

Centre de perfectionnement

Année 1976 : lumières et ombres

Jetons un coup d'œil sur la statistique des cours organisés et l'activité du centre en 1976.

Statistique

Formation d'animateurs et expérimentation : 16 cours, 176 participants.

Cours romands : 2 cours, 32 participants.

Recyclage à caractère obligatoire : 65 cours, 1093 participants.

Formation continue à caractère facultatif : 166 cours, 1858 participants.

Séminaires à l'intention des écoles moyennes et supérieures : 2 cours, 34 participants.

Séminaires à l'intention des directeurs des écoles moyennes : 2 cours, 30 participants.

Session d'été : 27 cours, 149 participants.

Groupes de travail : 17 cours, 138 participants.

Cours spécial : pléthore des enseignants : 2 cours, 21 participants.

Soit un total de 299 cours et 3531 participants.

En 1975 : 266 cours, 3852 participants.

Remarque

La diminution constatée des participants est due à la variation du nombre de cours de recyclage à caractère obligatoire mis au programme en 1976.

Lumières...

— La participation a augmenté pour les groupes de cours suivants : cours romands, formation continue à caractère facultatif, séminaires et groupes de travail.

— Un plan de coordination et de planification fut établi en collaboration avec les animateurs et institutions responsables de l'organisation de cours, il prévoit pour les cinq prochaines années un recyclage échelonné et les possibilités d'une véritable formation continue.

— La collaboration avec le Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire fut intensifiée par l'organisation de trois groupes de cours :

— cours organisés en collaboration avec le CPS ;

— cours placés sous l'égide du CPS ;

— cours organisés par le CPS et placés sous l'égide du centre.

— Le centre a mis à l'étude les principaux problèmes suivants : pléthore des enseignants (mesure concernant le perfectionnement), congés de longue durée (planification de cours semestriels), formation de base des enseignants (incidences sur le perfectionnement), formation des animateurs, plan d'introduction effectif des programmes romands.

Ombres...

— La pléthore des enseignants au niveau primaire et les problèmes posés par la récession économique.

— L'adoption d'un système mieux défini pour les remplacements.

— L'observation par l'enseignant de

Le système

Quels sont les meilleurs moyens de rendre moins pénibles les difficiles fonctions d'instituteur ?

1. Que la charité fraternelle et la solidarité règnent entre tous les membres du corps enseignant et que de fréquentes réunions d'amitié retrempent leur courage.

2. Que jamais un régent n'aspire à supplanter un de ses confrères sans l'autorisation de son inspecteur.

3. Qu'il soit fondé un établissement pour les élèves vicieux et incorrigibles.

4. Que les commissions d'école qui ne donnent pas aide et appui à l'instituteur soient traitées sans ménagement et, au besoin, invitées à démissionner.

5. Que les autorités scolaires ne prêtent l'oreille qu'aux plaintes formulées par

l'engagement de suivre un cours auquel il s'est inscrit librement ; il est constaté trop d'absences sans aucune excuse...

— La présence régulière à un cours de recyclage (mercredi après-midi compris).

— Une participation encore plus active des enseignants à la vie même du centre.

Cours 1977

Malgré le délai du 15 janvier fixé, vous pouvez encore vous inscrire à plusieurs cours et au plus tard un mois avant le début de chaque cours. Renseignez-vous au secrétariat du centre.

Le directeur :
W. Jeanneret.

écrit et qu'elles avertissent aussitôt l'instituteur.

6. Que les salles de classes soient spacieuses, claires et bien aérées.

7. Qu'on oblige les communes à verser intégralement au régent les prestations en nature ou les indemnités fixées par la loi.

8. Enfin que l'instituteur ne soit importuné d'aucune manière pour ses opinions politiques.

Telles sont les propositions soumises par un instituteur à ses collègues lors de l'assemblée synodale convoquée tout spécialement pour discuter du statut de l'instituteur jurassien.

Mais... c'était en 1877..., il y a 100 ans déjà.

Père Plex.

Ecole normale, Delémont

Convention Berne - Neuchâtel reconduite à l'Ecole normale de Delémont

La convention liant les Départements de l'instruction publique des cantons de Berne et Neuchâtel et confiant à l'Ecole normale de Delémont la formation des candidates maîtresses enfantines neuchâtelaises a été confirmée il y a quelques jours. En effet, une réunion de travail des chefs de service des deux départements et du directeur de l'Ecole normale de Delémont s'est tenue récemment à Neuchâtel. Au terme de cette séance, le canton de Neuchâtel a reconduit la convention et l'Ecole normale accueillera en

août prochain six à dix Neuchâteloises. Le concours d'admission aura lieu au début du mois de mai pour toutes les candidates.

Le 21 janvier dernier, M^{me} Pierrette Duplain, assistante d'inspection des écoles enfantines du canton de Neuchâtel, accompagnée des animatrices de jardins d'enfants des villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont été reçues à Delémont. La formation pratique et méthodologique des candidates était l'objet d'intérêt des hôtes neuchâteloises, auxquelles fut présenté plus particulièrement la formation pré-requis des élèves de l'Ecole normale.

Le système :

Réponse à Père Plex *

Comme il est vrai, tristement vrai que trop de parents sont dociles comme des moutons et muets comme des carpes quand il s'agit de l'école de leurs enfants. Mais pourquoi ?

Non pas uniquement parce qu'ils craignent pour la carrière de leur cher petit ! N'avez-vous jamais rencontré de ces pères et mères soucieux du bonheur complet de leur progéniture qui voudraient travailler avec les enseignants ? Mais comme ils ont été échaudés lorsqu'ils ont voulu discuter sérieusement de l'instruction et de l'épanouissement de leurs enfants ! Combien de maîtres se retranchent simplement derrière « le programme » plutôt que d'essayer d'approfondir un cas personnel, de chercher une méthode nouvelle avec la collaboration des parents qui les éclairent sur les difficultés de l'enfant.

N'avez-vous jamais vu de parents qui souhaitaient des réunions de classe (au moins annuelles) qui soient un dialogue et non la lecture des divers règlements de l'école (heures d'arrêt - absences - devoirs) ? Mais ces parents, on les évite et on ne leur laisse pas l'occasion de parler. Alors comment voulez-vous que les parents plus timides ou possédant moins bien le français se manifestent encore ? Alors les relations parents - enseignants se gèlent dans une politesse froide et correcte de cadeau à la Noël et de merci à la fin de l'année.

Comme je voudrais que l'un de mes quatre enfants soit dans la classe de R. Fischer qui a compris tout ce qu'apporte la collaboration entre parents et enseignants. L'expérience des parents au sujet de leurs enfants peut être d'une grande utilité. J'ai toujours invité les maîtres ou maîtresses de mes enfants à

souper mais cela ne pourrait-il aller un peu plus loin ?

Par exemple, lors d'une nouvelle expérience comme l'unité coopérative d'enseignement du Bosson à Genève, pourquoi ne pas associer un père ou une mère à l'équipe pédagogique ou à la commission d'évaluation et connaître ainsi les répercussions des innovations pédagogiques sur la vie de tous les jours des enfants ? Et à une époque où les maîtres se disent débordés, pourquoi ne pas demander aux parents de venir ouvrir aux écoliers une fenêtre sur le monde extérieur : témoignage d'un métier, visite d'une usine, etc. ?

Avec R. Fischer, j'émetts un vœu pour 1977 : que les relations parents - enseignants se concrétisent par des réunions de classe, une aide réciproque et un dialogue vrai. N'est-ce pas possible, Père Plex ?

Mère Veille.

(Anne Librecht, Vevey.)

Rédacteur de la rubrique jurassienne : Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

* Voir article « Le système », No 40/1976, p. 957.

Fribourg

Après le vote sur les 40 heures

« Riesen + Clerc... oui aux 40 heures »... voilà ce que l'on peut lire sur une grande palissade qui sépare le monde d'une réalisation fort discutable des PTT. M. Riesen abuse-t-il peut-être trop de sa pipe ?... M. Clerc, y voyait-il trop clair, aussi succomba-t-il aux éclairs des médecins ?...

Bref, ces inscriptions subsistent, les acteurs, eux, sont aux vestiaires ! Et les 40 heures ?... Beaucoup de nos fonctionnaires s'accommodent fort bien de leur horaire surchargé.

« M. X ?... oh ! je regrette, il est en vision locale. » (Je ne demanderai pas, quel local ?)

« Monsieur Z ? non, il est absent, mais il est dans les parages, sa veste est sur son dossier... » (Alors que le brave en question tapait le carton dans un établissement.)

Si vous, pauvre citoyen, décidez un jour de vous rendre dans l'administration pour une affaire précise, chaussez vos « tricounis », car ces messieurs brillant

par leur absence, vous promèneront, par l'intermédiaire de leurs charmantes secrétaires, d'un bureau à l'autre, grâce à eux, vous visiterez votre ville. Ces mêmes esclaves du travail vous diront : « Ces instituteurs, toujours en vacances... »

Les 40 heures d'autrefois

Reportons-nous dans le temps, Fribourg vers 1640...

« Jours de fête que mes souveraines excellences ont ordonné d'observer sous peine des amendes suivantes :

La Circoncision de N.-S. (1^{er} janvier), 15 livres.

La Fête des Trois Rois (6 janvier), 15 livres.

La St-Antoine, abbé (17 janvier), 3 livres.

La St-Sébastien (20 janvier), 3 livres.

La Chandeleur (2 février), 15 livres.

La St-Mathias, apôtre (24 février), 9 livres.

La St-Joseph (19 mars), 9 livres.

L'Annonciation de la Ste-Vierge (25 mars), 15 livres.

Les jours de bataille de Morat et Grandson, 6 livres.

Le jour de Pâques et le lundi, 21 livres.

Le mardi après Pâques, 6 livres.

La St-Georges (23 avril), 3 livres.

La St-Marc l'Evangéliste (25 avril), 3 livres.

La St-Philippe et St-Jacques, apôtres (1^{er} mai), 9 livres.

L'Invention de la Ste-Croix (3 mai), foire.

La Translation de St-Nicolas (9 mai), 3 livres.

L'Ascension de Notre-Seigneur, 21 livres.

La Pentecôte et le lundi, 21 livres.

Le mardi de Pentecôte, 6 livres.

La Fête-Dieu, 15 livres.

La St-Jean-Baptiste (24 juin), 12 livres.

La St-Jean et St-Paul (26 juin), 6 livres.

La St-Pierre et St-Paul (29 juin), 12 livres.

La Visiteuse de la Ste-Vierge (2 juillet), 12 livres.

La Ste-Marie-Madeleine (22 juillet), 16 livres.

La St-Jacques, apôtre (25 juillet), 9 livres.

La St-Laurent (10 août), 9 livres.

L'Assomption de la Ste-Vierge (15 août), 12 livres.

La St-Todel (Théodule) (16 août), 9 livres.

La St-Barthélémy (24 août), 9 livres.

La Nativité de Notre-Dame (8 septembre), 6 livres.

L'Exaltation de la Ste-Croix (14 septembre), foire.

La St-Mathieu, apôtre (21 septembre), 15 livres.

La St-Maurice (22 septembre), 9 livres.

La St-Michel Archange (29 septembre), 6 livres.

La St-Luc l'Evangéliste (18 octobre), 3 livres.

La St-Simon et St-Jude, apôtres (28 octobre), 9 livres.

La Toussaint et les Trépassés, 21 livres.

La St-Martin (11 novembre), 9 livres.

La Ste-Catherine, vierge (25 novembre), 6 livres.

La St-André, apôtre (30 novembre), 9 livres.

La St-Nicolas, évêque (6 décembre), 6 livres.

La Conception de Notre-Dame (8 décembre), 9 livres.

La St-Thomas, apôtre (21 décembre), 9 livres.

La Nativité de Jésus-Christ (25 décembre), 21 livres.

La St-Etienne, martyr (26 décembre), 12 livres.

La St-Jean l'Evangéliste (27 décembre), 9 livres.

Les Innocents (28 décembre), 3 livres.

La St-Sylvestre, dernier jour de l'an, 3 livres.

Les dimanches de l'année, 18 livres.

Il y avait donc, vers 1640, à Fribourg, 42 jours de fête de plus que maintenant. A remarquer le grand nombre de jours de fêtes chômées à la fin du mois de juin et au commencement de juillet; cela devait gêner passablement les fenaisons. La semaine après Noël était chômée presque toute entière.

Autre règlement

Aux fêtes suivantes, le marché de semaine sera permis à tenir, quand elles tombent sur le samedi, bien que la fête soit célébrée. La St-Antoine (17 janvier); la St-Sébastien; la St-Georges; la St-Marc; L'Invention de la Ste-Croix, la foire; les 10 000 Chevaliers, soit la bataille de Morat (22 juin); et la bataille de Grandson (2 mars); la St-Todel

(16 août); l'Exaltation de la Ste-Croix, foire (14 septembre); la St-Maurice (22 septembre); la St-Michel (29 septembre); la St-Luc (18 octobre); la St-Martin (11 novembre); la Ste-Catherine (25 novembre); les Innocents (28 décembre); la St-Sylvestre (31 décembre).

Mais les autres sus-dits jours de fête seront célébrés par chacun comme les dimanches, et tous les métiers se taiseront sous peine de 10 livres d'amende ou selon le contenu de la liste ci-dessus mentionnée. — Et quiconque, aux fêtes auxquelles le marché de semaine seulement est permis, travaille en cachette ou publiquement, sera toutes les fois châtié, suivant la liste ci-devant écrite, étant l'amende exigible par M. le Grandvoyeur (recteur de la fabrique) sans merci, en vertu de son serment au profit de la fabrique, et à porter annuellement au compte sous sa peine.

Contre ceux qui n'observent pas les jours de fête

Quiconque n'observe et ne sanctifie pas les jours de fête ci-devant mentionnés, en les cassant, sera châtié, toutes les fois qu'il fait ainsi, sans grâce, au contenu de l'ordonnance ci-devant écrite, Messieurs voulant avoir ordonné à observer cela pour toujours. Permettant toutefois qu'aux fêtes tombant sur le samedi, où le marché de semaine est permis, on ose vendre et publiquement tenir à vendre sans amende toutes sortes de mangeailles qu'on puisse apporter et transporter sur le marché toutefois sans charrier et sans voiturier. — Mais il sera défendu toute sorte de travail de main, et ouvrages, sous peine des amendes sus-dites, exceptés les barbiers, auxquels il sera permis de raser la barbe aux dits jours de fête des marchés, comme ci-devant a été accoutumé; toutefois, ils ne prendront à cet effet point de bassin dehors, ni d'autres marques de barbier, sinon la bande ou marque de saignée, s'il est au bon signe de saigner, autrement pas.

Au reste, au temps et tempête dangereux et dommageables, où il y a apparence d'être nécessaire de lever et sauver du dommage les fruits de la terre, comme du foin, de la graine, de l'avoine et du gain, celui à qui cela arrive devra

se transporter chez le prévôt et le grandvoyeur, pour demander permission; et quand le prévôt et le grandvoyeur alors le permettent, conséquemment ceux qui exécutent tels ouvrages ne seront pas châtiés. Egalement, il ne sera pas donné permission, sinon qu'il y ait apparence d'une nécessité extrême et urgente.

Contre ceux qui, les dimanches et fêtes, ne se trouvent pas à l'office et au sermon (fait le 27 août 1637 Odet, chancelier).

En considération de l'abus scandaleux introduit contre les articles de l'ancien règlement, vu que les dimanches et fêtes sont célébrées et sanctifiées avec peu d'ardeur et de dévotion par quelques-uns qui non seulement ne se trouvent pas à l'office divin et au sermon, mais effrontément pendant ce temps osent, aux places publiques, jouer aux quilles, les autres par les cabarets et maisons tourner les cartes et les bouteilles, ou autrement rester oisifs sur les rues, parce qu'il n'est pas rare de voir plus de monde sur la rue que dans l'église, Mes souverains Seigneurs et Supérieurs du Conseil ordinaire ont décidé de remédier à ce mal scandaleux en renouvelant l'ancien règlement et l'amende qui y est fixée avec cette interprétation que quand quelqu'un sera trouvé par Messieurs les Bannerets ou le grandvoyeur, pendant le temps susdit, oisif sur la rue, ou jouant dans les cabarets ou sur les places publiques, lors même qu'il aurait entendu la Ste-Messe, il sera châtié au profit de la fabrique. Et à l'égard de ceux qui, le vendredi et le samedi, carême, advent et aux quatre-temps, avec des violons et instruments de musique à corde vont cassatum ou exercent d'autres méus, M. le grandvoyeur exigera de chacun d'eux 3 livres d'amende irrémissible, étant, selon la circonstance de la faute, encore ultérieurement châtiés par Leurs Excellences. »

(A suivre.)

Lucienne Mortier.

Rédactrice de la rubrique fribourgeoise : Mme Lucienne MORTIER, rue des Alpes 28, 1700 Fribourg. Tél. (037) 22 16 15.

Organisez vos **CAMPS DE VACANCES** à Bruson (VS).
MAISON VALBORD, 54 lits. - AUBERGE DE JEUNESSE, 40 lits.
En hiver : 1 télésiège et 4 téléskis, du nord au sud, 1000 à 2500 m.
En été : place de jeux, promenades, excursions, etc.

Prix très avantageux.

Rens. : Mme J. Maret, 1400 Cheseaux-Noréaz, tél. (024) 21 67 42 et (026) 7 33 44.

Rapport d'activité 1975-1976 (suite)

FMVP

Cette fédération qui s'occupe des intérêts pédagogiques des élèves à partir de l'école enfantine jusqu'au secondaire 2^e degré a vu cette année une intéressante activité. Cette fédération est formée de représentants des diverses associations valaisannes pédagogiques (cf. « Educateur » 1976, N° 38). Pour l'instant, deux sous-commissions fonctionnent: celle qui s'occupe du passage enfantine-primaire, et celle qui s'occupe du passage primaire-CO. Nous espérons publier prochainement les rapports de ces commissions.

Présentation de la SPVal aux écoles normales

L'expérience de l'année dernière a été renouvelée; elle s'avère nécessaire pour la mise au courant de nos futurs collègues, sur la marche de notre association.

Commission pédagogique

Le rapport d'activité de cette commission est très complet. Nous remercions ses membres pour leur travail consciencieux sur les mandats qui leur ont été confiés. Les différents programmes de CIRCE II ont été étudiés en commun: Comité SPVal et commission pédagogique.

Commission des intérêts matériels

Un travail fouillé de 6 pages dactylographiées a été fourni par cette commission, surtout en ce qui concerne la pléthore. Elle signale une forte baisse de la natalité.

Parmi les nombreuses propositions, nous relevons: les admissions aux EN doivent être réduites.

La restriction faite à l'engagement des conjoints n'est pas un facteur de justice tant que beaucoup d'autres mesures n'ont pas été prises.

Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais

La FMEF a heureusement défendu nos intérêts dans les entretiens qui ont abouti à deux réalisations importantes:

- amélioration des prestations en cas d'accouchement;
- nouveau mode d'indexation des traitements.

L'arrêté du 19 mai 1976 stipule que le traitement est versé durant 9 semaines

en cas d'interruption de travail due à la grossesse et à l'accouchement.

Selon le règlement du 19 mai 1976, les traitements de base et les allocations de ménage sont indexés deux fois par année. Ainsi le renchérissement si discuté est maintenu.

Les projets de la FMEF pour l'exercice en cours sont les suivants:

- sécurité de l'emploi;
- réadaptation à la moyenne suisse;
- analyse générale des fonctions.

M^{lle} Joséphine Briguet quitte le comité directeur de la FMEF. Les membres de la SPVal lui expriment leur reconnaissance pour avoir défendu avec compétence la cause des enseignants.

Si notre dévouée représentante a toujours œuvré dans la discrétion, elle n'en a pas moins été extrêmement efficace. Le nom de M^{lle} Briguet restera gravé dans nos esprits comme le souvenir d'une présidente exceptionnelle qui a marqué fortement notre association de son empreinte.

Le comité actuel a jugé bon de déléguer à la FMEF en remplacement de M^{lle} Briguet, son président, M. Pierre-André Carron. La représentation féminine et celle des différentes associations doivent être revues.

Futur présidente SPVal

Il est indispensable, afin de ne pas créer de « vide », que la future présidente à son entrée en fonction soit au courant des dossiers, des structures et de la marche générale de la SPVal.

C'est pourquoi le comité suggère que la future présidente soit élue une année à l'avance. Si cette proposition est accep-

tée, la désignation aura lieu lors de l'assemblée des délégués de 1977.

Remerciements

En terminant ce rapport, nous adressons nos remerciements au président du gouvernement, M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique.

Dans le tournant décisif qu'amorce notre école valaisanne, nous savons que la tâche de M. Zufferey est ardue et ses responsabilités très importantes.

Sous l'écorce ferme qu'exige sa fonction, notre chef de service de l'enseignement primaire et des écoles normales, M. Anselme Pannatier, dévoile un grand cœur, une foi, un dynamisme infatigable qui le fait apprécier de tous ses collaborateurs et du personnel enseignant valaisan. Nous le remercions, ainsi que MM. Roger Besse et Luc Germanier.

Il s'empresse, s'enthousiasme, se multiplie pour la noble cause de l'enseignement, tous auront déjà pensé à M. Jean-Pierre Rausis, responsable de l'ODIS et rédacteur de l'« Ecole valaisanne ». Nous lui adressons nos remerciements reconnaissants.

A l'aube de la nouvelle année scolaire, nous avons pris connaissance de la mutation intervenue au sein de notre inspectariat.

Ainsi, nous voulons adresser à M. Lévy Pitteloud, notre vive gratitude pour la tâche accomplie au service des maîtres et de la jeunesse. Nous lui exprimons aussi nos souhaits de longue et heureuse retraite.

A M. Michel Pellaud, appelé à lui succéder, vont nos messages cordiaux de bienvenue et nos vœux pour une activité fructueuse et longue à la tête de son arrondissement.

(A suivre.)

Le président: Le secrétaire:
Pierre-André Carron. Alexis Emonet.

Divers



En Suisse romande, au cinéma

Barocco d'André Téchiné

Le générique démarre; avec lui la contrariante impression de m'être trompée de salle. Tout l'écran est mangé par

un large fleuve amazonique, vert trouble, à peine mouvant, couvert de mousses dolentes et de nénuphars géants. Sauvages et inquiétantes latitudes équatoriales?

A bien observer, derrière les noms qui

défilent, je décèle, presque imperceptible, une émergence brunâtre, véruqueuse, flanquée d'une protubérance exorbitée : l'œil d'un alligator attentif qui planche en eau glauque. Rapide comme le déclic d'une arme, il happe et tranche d'un coup de machoire-hâchoir la proie inattentive et naïve, attirée par l'eau.

Des reptiles dorés, entremêlés, lovés ou déroulés. Et tout à coup un crapaud maladroit confond branche et serpent ; le voilà broyé, étouffé.

Sentiment oppressant, atmosphère bizarre, étrange, baroque. Préfiguration du film.

Amsterdam. Le brouillard fume sur les canaux, estompe les contours, brouille les pistes. Le spectateur a de la peine à s'y retrouver dans les eaux troubles... de la magouille électorale. André Téchiné, cinéaste français, a transporté l'action de son film dans cette ville portuaire aux mille visages ; il a choisi celui des bas-fonds : de la ville et de la politique.

Les personnages ? On sait peu de choses de ce boxeur de 3^e zone, sinon qu'il végète et accepte comme une aubaine dorée de participer à une interview-bidon payée, bien, par le journal qui soutient l'un des candidats aux élections. Aubaine doublée quand surgit l'autre clan, qui paie, beaucoup, pour que le boxeur et son amie renoncent et se taisent. Peu leur chaut, à ces deux amoureux de banlieue promis à un morne avenir de smicards, de savoir qui gagnera. Voilà Samson et Laure soudain riches ; à eux les projets fous, les voyages, la liberté.

Cependant la jungle se déchaîne ; l'argent, l'intérêt, le pouvoir. D'un marigot insalubre de petits et gros carnassiers, parasites ou promoteurs, surgissent tueurs, maîtres à torturer ou à faire chanter. Samson y laissera la vie pour resurgir sous les traits de l'assassin-victime. Laure dans une rage de vivre absolue, vaincra la mort par l'amour.

Gérard Depardieu tient les deux rôles : le tué et le tueur. Il est tendre et gai en gentil boxeur un peu balourd, cynique, cupide, animal et décontenancé en tireur-tueur-voleur. Isabelle Adjani est absolument remarquable, elle joue le rôle de Laure avec intensité, elle est la parque qui file la vie. Elle a la violence contenue des gens qui ont pris l'habitude de se taire, la ténacité et la rage de vivre. Adjani-Depardieu, quelle réussite ! Téchiné a eu la main heureuse.

Quant à savoir si et comment les alligators se déchireront entre eux, c'est dans le miroir déformant de la démocratie déformée qu'il faudra aller chercher la réponse. Car il faut voir « Barocco », c'est un des 2 ou 3 meilleurs films du moment, l'un des autres étant sans conteste

Cria Cuervos

de Carlos Saura

Le regard noir, fascinant, implacable d'une enfant qui surprend, découvre, suspecte, interroge, juge et exécute. Logiquement. Mais dans sa logique d'enfant qui n'a rien de commun avec celle des adultes.

Le film est à deux niveaux : Anna, jeune femme, revit le monde intérieur et tragique de son enfance. Dans un décor cosu et désuet, clos comme les volets de la maison, Anna, petite apparition blanche et noire, insolite, se découpe sur un escalier sombre. Muette, elle assiste à la solitude, à la souffrance morale et physique de sa mère. La mort est toujours tapie en quelque coin de la maison : elle n'est pas forcément le néant pour Anna. Peut-être une disparition, une séparation douloureuse mais non définitive, certainement un pouvoir magique dont Anna se découvre capable. L'album de famille raconte le mariage, les 3 filles, l'aïeule paralysée, le père officier franquiste, égoïste et veule, les bruits et les cris étouffés.

Le film de Carlos Saura est tout entier empreint d'une gravité et d'un ton tragique qui constituent la toile de fond de l'histoire espagnole. Il est remarquable

aussi de rigueur et de sobriété. L'économie de moyens (l'action se passe en majeure partie dans la maison, les femmes — par exemple — portent des vêtements ternes, seuls leurs visages attirent l'œil) ajoute à la fascination que suscite l'enfant, son regard, sa vision du monde.

Carlos Saura le dit lui-même dans une récente interview : « Cette fillette m'a fasciné. » Elle sort tout droit du film précédent « La Cousine Angélique » dont la dernière image est la première de « Cria Cuervos ». Anna Torrent a le rôle principal, elle est étonnante, bouleversante et grave. Elle ne sourit presque jamais, évoluant dans un monde où se confondent l'imaginaire et le vécu. Anna devenu femme (Géraldine Chaplin) ne pourra dénouer l'énigme, peut-être parce qu'adulte elle a perdu le pouvoir de l'irrationnel apparent de l'enfance.

Cria Cuervos..., élève des corbeaux, ils te crèveront les yeux, est un chef-d'œuvre à n'en pas douter. Sous-titré, et heureusement, car doubler la voix d'Anna n'aurait pu que la trahir. Le dialogue est d'ailleurs peu abondant, les images parlent d'elles-mêmes. A voir absolument (même s'il faut faire la queue trois fois de suite comme ce fut mon cas !).

La Crécelle.

INSTITUT DE JEUNES FILLES en Suisse française
(140 jeunes filles) cherche pour mi-avril 1977 UNE

assistante du directeur / gouvernante

La candidate doit être bilingue français-allemand (de préférence langue maternelle française) ; aimer travailler dans une équipe active ; avoir formation et expérience pédagogique ; savoir organiser ; éventuellement posséder un diplôme ou certificat d'enseignement ou de maîtresse ménagère.

L'assistante habite dans un appartement qui se trouve dans un de nos bâtiments. Salaire selon qualification et documents présentés.

Adresser vos offres détaillées avec curriculum vitae à :

M. Schmid, Beethovenstr. 34, 3073 Gümligen.

Nouveauté!

A noter s'il vous plaît:

Les spécialistes hunziker assurent désormais aussi le service des tableaux « palor-ecola ».

Les tableaux les plus répandus dans les écoles suisses, « hunziker-maxima » et « palor-ecola » sont dorénavant fabriqués dans la même usine, à Thalwil.

Cette concentration, jointe à la

rationalisation de la production et à la mise en commun des services de vente, de pièces détachées et d'après-vente des deux marques, doit permettre de servir mieux encore les écoles.

**Téléphone
01/720 56 21**

**pour la vente
et le service après-vente des
tableaux**

Hunziker SA

hunziker

8800 Thalwil